

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 64
Nombre de présents : 37
Nombre de représentés : 5
Nombre d'absents : 22

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT CINQ JUIN à 13 h 30,
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port,
en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **Mme Vanessa MIRANVILLE, 3ème Vice-Présidente.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_028_CC_3
*Vote des Comptes Financiers Uniques
2024 : budget principal, budget annexe
Ports de Plaisance Ouest, budget annexe
de la GEMAPI, budget annexe de l'Eau
Potable, budget annexe de
l'Assainissement des Eaux Usées*

Nombre de votants : 42

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
02/07/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN
- M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-
Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme
Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE -
Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique
VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE -
M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - Mme
Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée
MUSSARD-POLEYA - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M.
Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme
Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M.
Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - M. Jacky
CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M.
Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - M. Tristan FLORIAN - Mme
Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame
Martine GAZE - M. Alain BENARD - M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT -
Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme
Florence HOAREAU - Mme Catherine GOSSARD - Mme Marie ALEXANDRE -
Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme
Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL - M. Houssamoudine
AHMED - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Virginie
SALLE procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-
DAMOUR procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Olivier
HOARAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jocelyne JANNIN
procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025_028_CC_3 : VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST, BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI, BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE, BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le Président de séance expose :

Au 31 décembre 2024 le Territoire de l'Ouest dispose d'un budget principal et de quatre budgets annexes sans autonomie juridique pour lesquels il convient de voter les 5 comptes financiers uniques (CFU) correspondants :

- le budget Principal ;
- le budget annexe Ports de Plaisance Ouest (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations GeMAPI (sans autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'Eau Potable (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'Assainissement des Eaux Usées (avec autonomie financière).

Les résultats de clôture sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 47.504.313,26 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 19.438.129,76 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 14.380.882,77 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2.891.016,76 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 10.794.283,97 €.

BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 727.627,32 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 884.467,26 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 352.923,05 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.259.171,53 €.

BUDGET ANNEXE DE LA GeMAPI

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 6.264.943,95 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 1.396.356,99 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 611.054,73 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 61.791,65 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 6.988.454,56 €.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 5.386.940,93 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 5.778.624,98 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 433.746,10 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 703.898,65 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 31.673,49 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 11.404.053,96 €.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.102.349,93 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 2.217.371,65 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 643.310,59 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 535.187,35 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 59.537,29 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 717.317,75 €.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 10/06/2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2024 du Territoire de l'Ouest pour :

LE BUDGET PRINCIPAL :

VALIDER le compte financier unique 2024 du budget principal comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 47.504.313,26 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 19.438.129,77 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 14.380.882,77 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2.891.016,76 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 10.794.283,96 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST :

VALIDER le compte financier unique 2024 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 727.627,32 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 884.467,26 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 352.923,05 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.259.171,53 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE LA GeMAPI :

VALIDER le compte financier unique 2024 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.104.557,48 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 1.396.356,99 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 611.054,73 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 61.791,65 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 6.988.454,56 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

VALIDER le compte financier unique 2024 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 5.386.949,92 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 5.778.624,98 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 433.746,10 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 703.898,65 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 31.673,49 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 11.404.053,96 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

VALIDER le compte financier unique 2024 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.102.349,93 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 2.217.371,65 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 643.310,59 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 535.187,35 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 59.537,29 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 717.317,75 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Vanessa MIRANVILLE
3ème Vice-Présidente